



TERMES DE REFERENCE DE SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DES SPOTS PUBLICITAIRES AUDIOS SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS ET DE COHABITATION PACIFIQUE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE EN VUE DE PREVENIR L'EXTREMISME VIOLENT

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE	CONSULTANT SPECIALISTE EN CONCEPTION ET REALISATION DES SPOTS PUBLICITAIRES
OBJET DE LA MISSION	CONCEVOIR ET REALISER DEUX (2) SPOTS PUBLICITAIRES, L'UN SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS ET L'AUTRE SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE COHABITATION PACIFIQUE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE EN VUE DE PREVENIR L'EXTREMISME VIOLENT, DISPONIBLES EN LANGUES MOBA, MOSSI, TCHOKOSSI, GANGAN, GOURMANTCHE, HAOUSSA et FRANCAISE
DUREE	15 jours ouvrés
DATE ESTIMEE DE DEBUT DU CONTRAT	Mai 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le « Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo » est une initiative transfrontalière commune aux trois pays et répond à une menace commune aux pays concernés, à savoir la montée des conflits communautaires et de l'extrémisme violent. Cette initiative est financée par le Fonds des Nation-Unies pour la consolidation de la paix et mise en œuvre au Togo par le PNUD et l'OIM, en collaboration avec le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV).

La région des savanes, frontalière au Bénin et au Burkina, et qui agrège le plus grand nombre de facteurs à risques, notamment ceux liés à des conflits récurrents susceptibles de conduire à l'extrémisme violent, constitue la zone d'intervention pour ce projet, plus spécifiquement, les préfectures de Cinkassé, Tône, Oti-Sud, Kpendjal et Kpendjal-Ouest.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations des zones transfrontalières du Bénin, du Burkina Faso et du Togo face aux conflits communautaires et à l'extrémisme violent. Le projet vise à contribuer, grâce à une approche transfrontalière, à la mise en place d'un environnement qui garantit que les femmes et les jeunes bénéficient d'une meilleure protection et soient suffisamment impliqués dans les mécanismes de dialogue local tout en jouissant d'opportunités économiques viables. Aussi, les diverses activités du projet contribueront à l'atteinte de trois (3) objectifs spécifiques dont le renforcement des capacités des mécanismes locaux de dialogue, de prévention de l'extrémisme violent et de résolution des conflits communautaires.

Afin de sensibiliser les populations de la zone cible sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits communautaires et de prévention de l'extrémisme violent, le PNUD et l'OIM, en collaboration avec le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) souhaitent recruter un consultant spécialiste en conception et réalisation des spots publicitaires sur les thématiques précitées.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

Contribuer, à travers des messages médiatiques clefs, à la sensibilisation des populations de la zone frontalière sur les bonnes pratiques en matière de gestion pacifique des conflits communautaires et de prévention de l'extrémisme violent afin de consolider la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.

2.2. Objectifs spécifiques

- Confectionner un spot audio en sept (7) langues (moba, mossi, tchokossi, gangan, haoussa, gourmantché et française), d'une durée de 45 à 60 secondes, pour susciter chez les populations de la zone frontalière, les bons réflexes en matière de gestion pacifique des conflits communautaires ;
- Confectionner un spot audio en sept (7) langues (moba, mossi, tchokossi, gangan, haoussa, gourmantché et française), d'une durée de 45 à 60 secondes, pour susciter chez les populations de la zone frontalière, les bonnes pratiques en matière de cohabitation pacifique et d'acceptation de l'autre entre chrétiens, musulmans et animistes en vue de prévenir l'extrémisme violent.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Un spot audio sur la gestion pacifique des conflits communautaires, d'une durée de 45 à 60 secondes est disponible en sept (7) langues (moba, mossi, tchokossi, gangan, haoussa, gourmantché et française), sur support électronique CD Rom ou clé USB, avec une qualité de son satisfaisante ;
- Un spot audio sur les bonnes pratiques en matière de cohabitation pacifique et d'acceptation de l'autre entre chrétiens, musulmans et animistes, d'une durée de 45 à 60 secondes est disponible en sept (7) langues (moba, mossi, tchokossi, gangan, haoussa, gourmantché et française), sur support électronique CD Rom ou clé USB, avec une qualité de son satisfaisante.

IV. METHODOLOGIE

Un consultant indépendant sera recruté pour concevoir les spots audios. Le contenu de ces spots prendra en compte les différents aspects décrits dans le tableau ci-dessous.

DOMAINES	PROBLEMES	OBJECTIFS
I- Gestion pacifique des conflits communautaires dans les zones frontalières	Les conflits liés à la transhumance (entre éleveurs et agriculteurs), à la compétition pour les ressources naturelles et au foncier sont de plus en plus fréquents dans la zone du projet. La situation sécuritaire et la circulation des armes légères ou de fabrication artisanale dans la zone ont exacerbé ces conflits qui sont devenus de plus en plus meurtriers. Les risques de voir ces conflits communautaires dégénérer en conflits meurtriers sont élevés. Outre la criminalité, ces conflits intercommunautaires sont relevés comme	- Inciter les populations à recourir, en cas de conflits, aux différents modes traditionnels ou communautaires de règlement des conflits qui existent, tels que : le cousinage ou la parenté à plaisanterie, la palabre, la négociation, l'arbitrage, la conciliation, la médiation, les

	<p>source de violence pouvant affecter la situation sécuritaire.</p> <p>Les litiges fonciers, nombreux et complexes, sont au cœur de la plupart des conflits relevés dans la région.</p> <p>Le tribalisme et les conflits socio-politiques ont également été signalés dans certaines localités comme facteurs de déstabilisation de la cohésion sociale et par ricochet de conflits communautaires pouvant conduire à la radicalisation des personnes.</p>	<p>pactes d'alliances entre communautés, etc.</p> <p>- Rappeler les principes de professionnalisme dans les mécanismes de règlement de conflits tels que la neutralité, la vérité et la justice, afin que la population ne pense pas que c'est la règle du riche/fort qui règne.</p>
<p>II- Prévention de l'extrémisme violent à travers la cohabitation pacifique et l'acceptation mutuelle entre chrétiens, musulmans et animistes</p>	<p>Le Burkina Faso, pays voisin et frère, est de plus en plus confronté à la récurrence des attaques terroristes. Les groupes armés comme Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb Islamique ainsi que des groupes locaux qui vivent du racket, des activités criminelles transnationales et du trafic sont en effet de plus en plus actifs. Cette influence des groupes terroristes se manifeste par des prêches radicaux dans des lieux de culte, les réseaux sociaux et à travers certaines radios locales, l'endoctrinement des jeunes garçons, le refus de l'acceptation de la différence religieuse.</p> <p>Des cas de prédicateurs itinérants ont été signalés par exemple à Cinkassé. D'après les témoignages, ces prédicateurs membres des mouvements religieux extrémistes parviennent à obtenir du temps de parole dans les mosquées pour faire des prêches inhabituelles et radicales, parfois contraires aux principes de l'Islam qui est une religion de paix et de partage. Il n'est pas surprenant d'écouter des prêches qui interdisent aux fidèles de serrer la main d'un non fidèle, ou de suivre la télévision, ou encore de souhaiter « Bonne fête » à un non fidèle qui lui célèbre une fête conformément à sa croyance.</p>	<p>- Inciter la population à s'accepter et accepter les différences de croyance entre chrétiens, musulmans et animistes,</p> <p>- Encourager la population à privilégier les principes de la cohésion sociale, de la cohabitation pacifique et de l'acceptation des différences,</p> <p>- Sensibiliser les populations sur le fait que le terrorisme n'est pas l'apanage ou le fait d'une religion, d'une ethnie et mettre en exergue les principes paix, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique, promus par l'islam</p>

V. ATTRIBUTIONS DU CONSULTANT

Le consultant devra entreprendre les tâches suivantes :

- 1) Concevoir le scénario permettant le montage audio des spots ;
- 2) Sélectionner les matériaux appropriés pour la conception des spots ;
- 3) Faire le pré-test des spots ;

- 4) Organiser avec les parties prenantes des séances de validation des spots ;
- 5) Livrer sur supports appropriés les spots.

VI. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- Détenir un diplôme universitaire en communication, journalisme, arts, médias ou dans d'autres domaines connexes ;
- Avoir une expérience documentée dans la conception de spots audio et/ou audiovisuels ;
- Avoir les équipements techniques appropriés pour ce genre de travail ;
- Une expérience de conception de spots dans le domaine de la gestion des conflits communautaires et de la prévention de l'extrémisme violent serait un atout.

VII. DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultation est de 15 jours ouvrés à partir de la date de signature du contrat.

VIII. DOCUMENTS A INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Une proposition technique : (enveloppe/fichier N°1) :

- Note technique présentant le scénario des spots assorti d'un chronogramme de l'exécution du présent contrat ;
- CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec l'appel à consultation ; ou
- P11 dûment rempli et signé du candidat (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une proposition financière : contrats forfaitaires (enveloppe/fichier N°2)

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en FCFA.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les présents TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

IX. CRITERES D'EVALUATION

Eligibilité (Oui ou Non)

- Détenir un diplôme universitaire en communication, journalisme, arts, médias ou dans d'autres domaines connexes ;

Notation de l'offre technique (100 points)

- Expériences similaires dans la conception de spots audio et/ou audio-visuels (25 points) ;
- Équipements adaptés pour l'exécution de ce projet (25 points) ;
- Pertinence du scénario en lien avec les objectifs recherchés (50 points).

Notation de l'offre financière

Chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale ($NG = Nt + Nf$).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le consultant offrant le plus bas prix.

X. PRESENTATION DES OFFRES ET DEPOT

Présentation de l'offre

- Enveloppe/fichier N°1 : offre technique
- Enveloppe/fichier N°2 : offre financière.

Les deux enveloppes seront placées dans une autre enveloppe.

Dépôt de l'offre

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) avec la mention sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé « CONCEPTION ET REALISATION DES SPOTS PUBLICITAIRES AUDIOS SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS ET DE COHABITATION PACIFIQUE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE EN VUE DE PREVENIR L'EXTREMISME VIOLENT ».

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail clarification.tg@undp.org.

Le délai de dépôt du dossier est fixé au 30 avril 2021 à 12h00.